

Entre les soussignés :

La société Praxis Engineering France, SAS au capital de 6000€, au numéro Siren 809 969 421, domiciliée au 66 Avenue des Champs Elysées Lot 41 75008 PARIS, représentée par M. John GRECK en qualité de Président.

ET _____, domiciliée à _____,
au siren n° _____ représentée par M _____, mail _____,

Contenu de la prestation

Le prestataire prendra des clichés photos et vidéos aériennes grâce à l'utilisation d'un drone professionnel.

Le temps de vidéo et le nombre de clichés livrés au client en format « brut » sans retouche est illimité.

30 secondes de vidéos pourront être montées et 10 clichés pourront être retouchés.

Le temps de vol maximum sera de 40 minutes.

Temps de présence limité à 3 heures

Lieu de la prestation : _____ Date : _____ Heure : _____

Suppléments éventuels

Par la signature le client accepte d'être automatiquement débité selon ces tarifications si ces suppléments ont lieu.

Ajouts d'effets 3D (logo, phrases, etc) sur photo = 20€HT/élément

Ajouts d'effets 3D (logo, phrases, etc) sur vidéo = 50€HT/élément

Capture de vidéo en réalité virtuelle à 360° = 100€HT/photo

Capture de vidéo 360° = 100€HT/10s.

Déplacement Hors Ile de France : 20€HT/heure en déplacement + prise en charge du cout du transport.

Délais et Paiement

Le délai de livraison global (vidéo & clichés bruts + vidéo & clichés montés) est de 7 jours ouvrés.

Le montant initial est de 500€HT **soit 600€TTC**, les options s'élèvent à€HT d'options **soit€TTC**.

Praxis gère ses encaissements grâce à Stripe, le leader mondial du paiement en ligne.

Ainsi, le client recevra à signature un email avec un lien de paiement de 1€ par C.B. (l'empreinte sera enregistrée).

Nous précisons que Praxis n'a aucune visibilité sur l'empreinte de la carte, elle sera simplement cryptée dans Stripe.

Le solde de la prestation sera automatiquement débité dans les 7 j ouvrés suivant la livraison finale incluant les suppléments éventuels.

Si le client n'est pas satisfait de la prestation, il percevra alors une remise 30% de celle-ci.

Obligations et Pénalités

Les échanges se feront à audiovisuel@praxis-eng.fr afin de garder une trace et de pouvoir prioriser nos tâches.

Si le client souhaite interrompre la prestation avant sa finalisation il lui sera demandé une indemnisation de

- 25% du montant de la prestation si déplacement n'a pas eu lieu (même en cas d' intempérie)
- 50% si le déplacement à eu lieu mais que le montage n'a pas été commencé.
- 75% si le montage à été commencé.

Praxis Engineering France

Dans le cas d'un retard de paiement (par exemple si le compte est sans provision le jour du débit), outre cas de force majeure exceptionnelle le client subira une majoration de 2 fois le taux d'intérêt légal (loi 2008-776 du 04/08/2008) ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros (Décret 2012-1115 du 02/10/2012).

Fait à, le

Signature Praxis
Engineering



Signature et cachet du client
Précéder par la mention « Lu et approuvé »

